

Les propriétaires de lots boisés aimeraient eux aussi profiter de la hausse des prix

La Fédération des propriétaires de lots boisés privés du Nouveau-Brunswick aimerait que l'industrie propose à ses membres une rémunération plus adéquate alors que le prix du bois ne cesse d'atteindre de nouveaux sommets.



Jean-François Boisvert

restigouche@acadienouvelle.com

@JFBjournaliste

Le bois d'œuvre a atteint des prix et des demandes record au cours de la dernière année. Pourtant, le montant remis aux propriétaires de lots boisés privés par les grandes compagnies forestières pour la matière première (bois rond), lui, n'a pas pratiquement pas bougé.

C'est en gros ce que déplore la fédération qui demande un réajustement du prix payé à ses membres pour la prochaine saison. Cette demande est d'autant plus pertinente aux dires de la fédération que, selon les experts, le prix du bois devrait demeurer passablement élevé encore pour un minimum de 12 à 24 mois.

Actuellement, celui-ci avoisinerait un peu plus de 1000\$ US/mille pieds mesure de planche (MPMP).

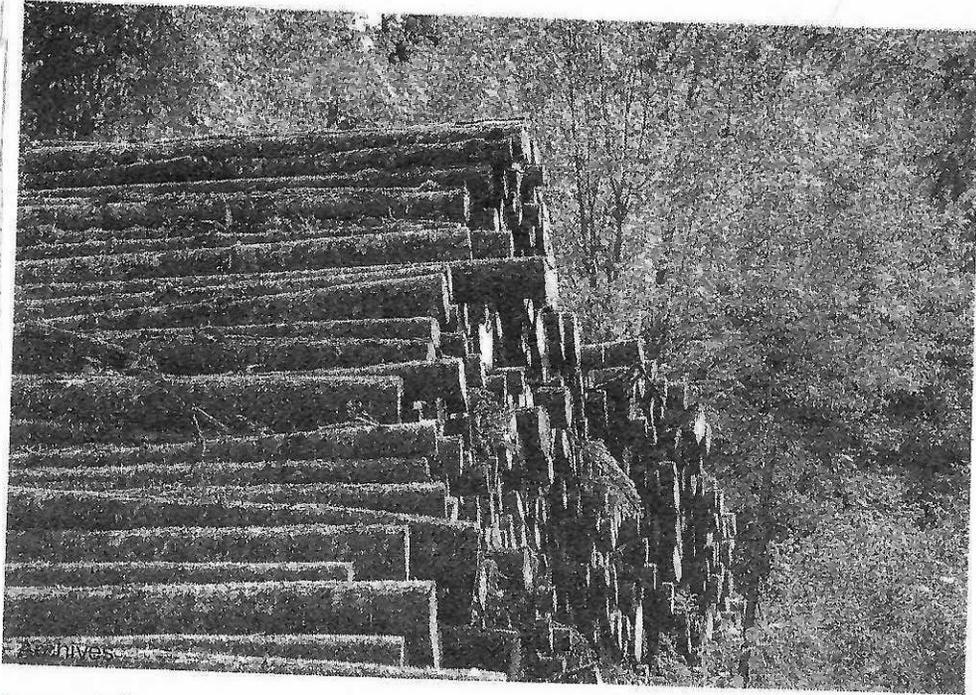
Invité à commenter la problématique, Patrick Doucet, directeur général de l'Office de commercialisation des produits forestiers du Nord, reconnaît que les propriétaires de lots boisés privés non seulement pourraient, mais devraient recevoir beaucoup plus pour leur bois.

«1100\$ le mille pieds de bois, c'est du jamais vu. Mais c'est loin d'être ce que les propriétaires de lots boisés privés reçoivent dans leurs poches par contre. On parle ici davantage de 140\$ la corde. C'est ce qui les frustre, car c'est le même montant qu'ils recevaient quand le prix était à moitié de ce qu'il est actuellement. Ils ont l'impression de se faire avoir», explique-t-il.

Selon une étude réalisée par M. Doucet, ce 140\$ obtenu en 2020 est le même montant que pouvaient espérer obtenir les propriétaires privés en 2010 alors que le prix du bois était pourtant plus bas qu'actuellement. Il y a deux ans, les propriétaires avaient obtenu 160\$. Le prix du MPMP était alors la moitié de ce qu'il est.

«C'est difficile d'expliquer pourquoi on a reçu si peu quand les prix sur les marchés sont aussi élevés. Ça n'a tout simplement pas d'allure», rajoute-t-il.

Selon la fédération, l'un des problèmes qui cause cette iniquité serait l'accès trop important à la ressource publique par les grandes industries. Les redevances y étant moindres, les industriels se tournent tout simplement vers les terres publiques au lieu de faire appel aux propriétaires des



terres privées.

«Avec les allocations de bois des terres de la Couronne, les usines n'ont pas besoin d'augmenter les prix d'achat de bois rond pour combler leurs demandes. Cette situation est dommage pour les propriétaires de boisés et également pour tous les Néo-

Brunswickois», soutient Susannah Bank, directrice générale de la fédération qui regroupe les sept offices de commercialisation de la province, qui prône un meilleur équilibre public-privé.

Du coup, selon la fédération, l'industrie se retrouve à engranger des millions en

profits au lieu de partager plus adéquatement la tarte avec les quelque 40 000 propriétaires de lots boisés privés. Cela, de surcroît, au détriment des intérêts de la population néo-brunswickoise puisqu'on utilise sa ressource à un prix dérisoire.

Actuellement, environ 30% des terres boisées de la province appartiennent au secteur privé et 70% sont de terres de la Couronne. Le problème, c'est que l'accès aux terres de la Couronne par l'industrie est tel que celle-ci n'a pratiquement pas besoin du bois des propriétaires privés, avance la fédération.

«On représente 30% des terres, mais le bois que nous achète l'industrie correspond seulement à environ 10% ou 15% de ce qui est coupé. Il y a donc encore beaucoup de travail à faire de ce côté», explique Patrick Doucet.

Cette demande d'ajustement des prix survient à quelques semaines du début des négociations entre les différents offices de commercialisation et l'industrie.

«Quand le marché va bien et que les moulins roulent bien, tout le monde devrait en profiter. L'inverse est aussi vrai, quand ça va mal il faut tous mettre l'épaule à la roue. Mais quand ça fait plus d'un an maintenant que les prix explosent et qu'on a le même prix qu'en 2010, il y a quelque chose qui ne va pas», soutient ce dernier. ■